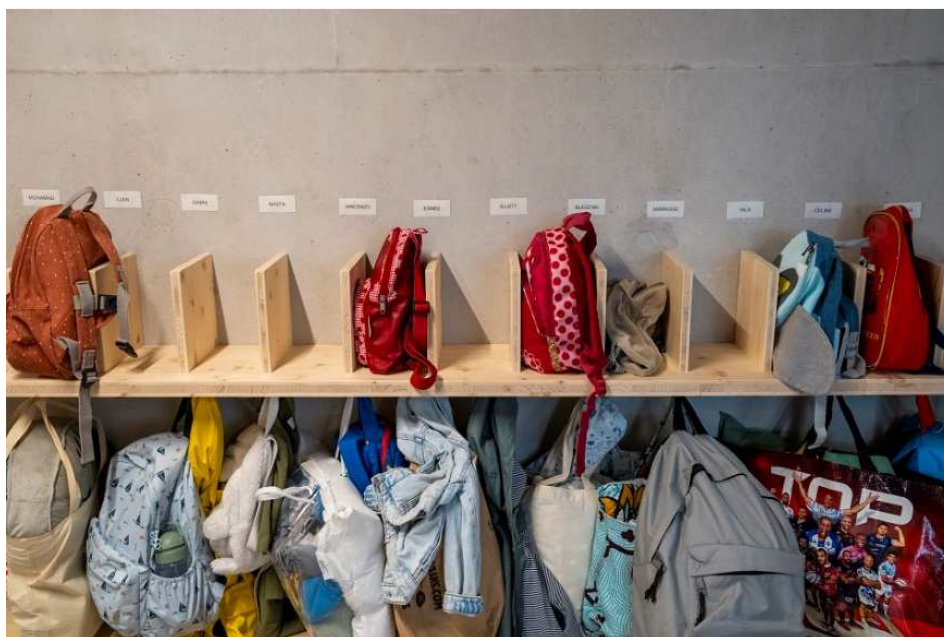


La rentrée 2025-2026 dans les écoles rennaises

Mercredi 27 août 2025

École élémentaire Jean-Rostand
64 rue Doyen Albert-Bouzat, Rennes



Sommaire

Le patrimoine scolaire : premier poste d'investissement de la Ville
Le PEL : la feuille de route de la Ville

Annexes

- Les ajustements de la carte scolaire
- Quelques rendez-vous de l'année 2025-2026
- Les chiffres clefs de l'éducation à Rennes

La rentrée 2025-2026 dans les écoles rennaises

- Environ 14 800 enfants feront leur rentrée dans les 89 écoles publiques rennaises.
- La Ville de Rennes consacre plus de 110 millions d'euros à l'enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives (budget prévisionnel 2025, en fonctionnement et en investissement), sur un budget global de 460 millions d'euros.
- Près de 1 000 agents de la Ville et 650 vacataires interviennent au quotidien pour accueillir les enfants sur le temps scolaire et périscolaire.

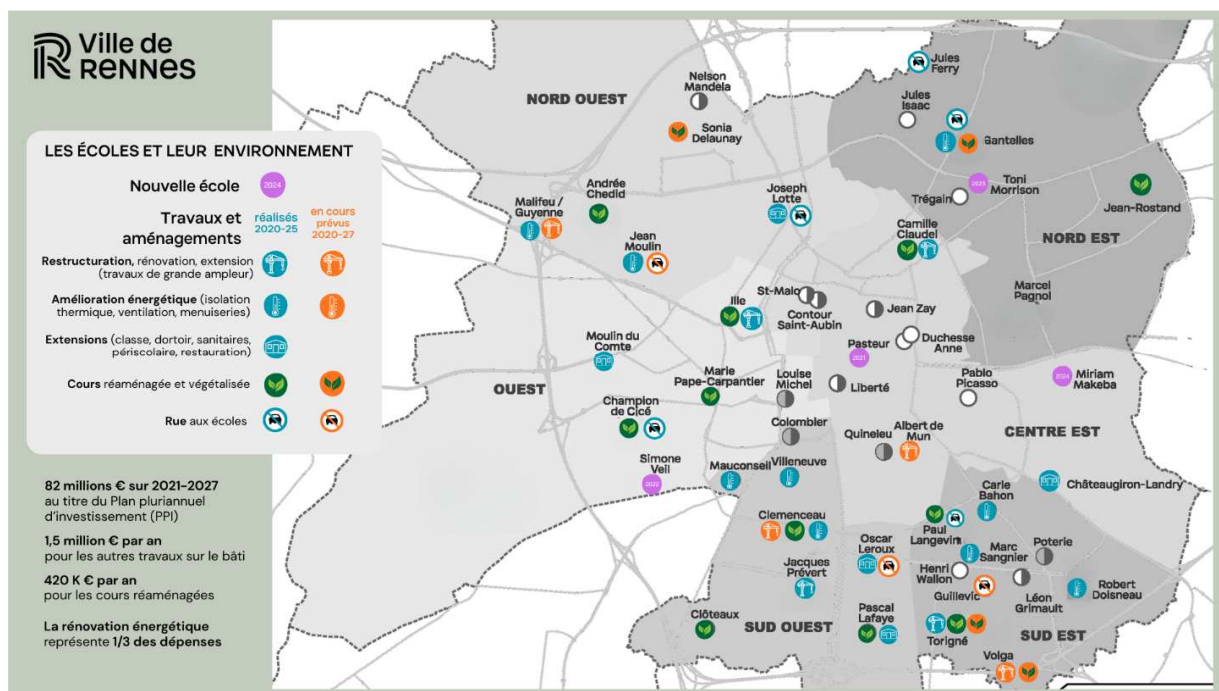
Le patrimoine scolaire : premier poste des dépenses d'investissement de la Ville

En investissements, le patrimoine scolaire représente le premier poste de dépenses de la collectivité. Planifiés au long cours, les travaux pour agrandir, restructurer et rénover les bâtiments scolaires sur la période 2021-2027 auront mobilisés 82 millions d'euros.

A ce montant s'ajoute une enveloppe annuelle de 1,5 million d'euros pour la maintenance et l'entretien : travaux de mise aux normes, de sécurisation, de remplacement des menuiseries, de renouvellement des sanitaires, etc.

Un engagement constant en faveur de la qualité d'accueil des enfants et des professionnels

Depuis 2020, près de vingt établissements scolaires ont fait l'objet de travaux et d'aménagement et quatre nouvelles écoles (maternelle Pasteur en 2021 dans le centre-ville ; pôle éducatif Simone-Veil en 2022 à La Courrouze ; groupe scolaire Toni-Morrison à Maurepas en 2023 ; groupe scolaire Miriam-Makeba à Baud-Chardonnet en 2024) ont été ouvertes.



Les grands chantiers en cours et à venir

Cette année encore, d'importants travaux sont programmés dans les écoles rennaises. Il s'agit de moderniser les locaux, et dans certains cas augmenter la capacité d'accueil pédagogiques, mais aussi d'assurer la rénovation énergétique des bâtiments qui accueillent les enfants : travaux d'isolation thermique et remplacement des menuiseries par exemple.

- Groupe scolaire Volga (Le Blosne) : travaux en cours

- Restructuration et extension du groupe scolaire
- Un budget de 3,3 millions d'euros
- Livraison prévue en septembre 2026

Il s'agit de créer deux nouvelles classes de maternelle, des locaux périscolaires, un nouveau hall commun, un espace "parents" avec son accès autonome, un pôle "adulte" côté maternelle avec une salle de pause mutualisée, un préau pour la maternelle et un local vélos. Le réaménagement de la salle de restauration pour l'élémentaire est également prévu. Le chantier, qui se déroule en plusieurs phases, a déjà permis de livrer la salle de restauration, le hall d'entrée, l'espace du Centre d'Accueil et Loisirs Municipal (CALM), la salle de motricité...



Esquisse : groupe scolaire Volga

- Groupe scolaire Guyenne (Villejean) : travaux en cours

- Restructuration et extension de la maternelle et du restaurant scolaire
- Un budget de 6 millions d'euros
- Livraison prévue au printemps 2026

Les travaux prévoient la création d'une classe de maternelle, d'un espace pour les ateliers des temps périscolaires et d'un préau ; la redistribution des espaces du rez-de-chaussée ; l'agrandissement des salles de restauration et la création de nouveaux sanitaires.



Vues avant et après les travaux à Guyenne

- École Clemenceau (Bréquigny) : travaux en cours

- Restructuration et extension du restaurant scolaire
- Un budget de 2,5 millions d'euros
- Livraison prévue début 2027



Esquisse : restaurant scolaire Clemenceau

À l'école Clemenceau, la cour a d'ores et déjà été réaménagée et végétalisée. L'isolation a été refaite sur une partie des bâtiments.

- École Albert-de-Mun (Sud Gare) : travaux en cours

- Restructuration et extension
- Un budget de 7 millions d'euros
- Livraison prévisionnelle à la rentrée 2027

Les travaux permettront d'ouvrir un groupe scolaire de dix-sept classes (quatre classes maternelles et treize classes élémentaires) et un nouveau bâtiment qui accueillera le restaurant scolaire, des espaces pédagogiques pour les enfants du centre Angèle-Vannier, un espace "parents" et une salle polyvalente.



Esquisse : Albert-de-Mun

Des travaux pour la petite enfance

Les bâtiments et locaux pour l'accueil des jeunes enfants accueillis en crèche (avant trois ans) sont également concernés. Cette année, plusieurs chantiers d'importance sont au programme :

- Restructuration de la crèche municipale Papu : mise aux normes, aménagements, changement de l'ensemble des huisseries, rénovation d'une partie de la toiture et isolation des combles. Les travaux sont en cours pour un budget de 590 000 €.
- Reconstruction de la crèche municipale Henri-Wallon (Le Blosne) : construction neuve intégrée dans un programme immobilier. Le coût de l'opération s'élève à près de 4 millions d'euros pour une ouverture prévue en janvier 2026 (63 places).
- Construction d'une crèche municipale de semi plein-air à Bois-Perrin (Jeanne d'Arc). Les travaux, pour un coût de plus de 5 millions d'euros, débiteront au 1er trimestre 2026 pour une ouverture prévue en 2028 (60 places).
- Extension et aménagement de la crèche familiale Champs d'Andorre (Le Blosne), pour un coût de 110 000 €.

Un tiers des investissements participent à l'adaptation et l'amélioration thermique et énergétique des écoles

L'ensemble des travaux programmés s'inscrivent dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Rennes Métropole. En effet, pour diminuer la consommation d'énergie et dans la perspective nationale de zéro émission de GES à l'horizon 2050, l'amélioration de la performance thermique des bâtis représente un levier essentiel.

Le patrimoine scolaire doit, par ailleurs, s'adapter aux évolutions du climat en intégrant le confort thermique et la végétalisation des espaces. Depuis 2020, une dizaine d'écoles ont fait l'objet de travaux d'isolation thermique ; auxquels pourraient être ajoutés tous les travaux qui, de façon indirecte, ont participé à améliorer le confort thermique des écoles (travaux de restructuration, d'extension, etc.). Ainsi, depuis 2020, plus d'un tiers des investissements ont participé à l'adaptation et l'amélioration thermique et énergétique des écoles.

Dans ce cadre, la Ville mène des chantiers de végétalisation des cours d'école pour y créer des îlots de fraîcheur et désimperméabiliser les sols. Ces réaménagements s'appuient également sur des principes d'usages et d'organisation non genrés afin que les enfants investissent ensemble et de manière égalitaire les cours.

Depuis 2020, une quinzaine de cours ont fait l'objet de réaménagements. Durant l'été 2025, deux nouveaux chantiers ont été menés pour un budget total de 420 000 € et une surface cumulée proche des 9 000 m² : à l'école élémentaire Torigné (Le Blosne) et au groupe scolaire Sonia-Delaunay (Beauregard).



La cour réaménagée et végétalisée de l'école Jean-Rostand

L'adaptation du bâti au défi climatique s'illustre également par la pose de panneaux photovoltaïques. La Ville installe systématiquement des panneaux solaires dans les bâtiments nouveaux ou rénovés. Quatorze groupes scolaires sont concernés à ce jour : Poterie, Clemenceau, Oscar-Leroux, Champion-de-Cicé, Nelson-Mandela, Albert-de-Mun, Villeneuve, Torigné, Simone-Veil, Toni-Morrison, Jacques-Prévert, Chateaugiron-Landry, Volga et Miriam-Makeba.

D'autres écoles seront concernées dans les mois qui viennent :

- Isolation par l'extérieur de l'école élémentaire Les Gantelles (Maurepas), soit un budget de plus d'un million d'euros ;
- Restructuration et extension de l'école élémentaire Colombier (Centre), pour un coût proche des sept millions d'euros ;
- École élémentaire Trégain (Maurepas) ;
- Finalisation de l'isolation thermique des bâtiments de l'école Clemenceau (Bréquigny) après la réception du nouveau restaurant...

L'apaisement des abords des établissements

L'apaisement des abords des écoles est un axe fort du Projet éducatif local (aménager la ville à hauteur d'enfant) et du plan métropolitain d'actions de sécurité routière. L'un et l'autre visent à :

- Assurer la sécurité et la tranquillité des enfants, des familles et des équipes éducatives ;
- Encourager les mobilités actives et favoriser l'autonomie des enfants ;
- Répondre à des enjeux de santé publique, en particulier la réduction des pollutions.

Cela peut prendre la forme d'aménagements types (barrières colorées), d'aménagement de modérateur de vitesse jusqu'à la mise en place de rues aux écoles.

Lorsqu'une rue aux écoles est mise en place, des barrières amovibles sont installées pour empêcher, de façon temporaire, la circulation de véhicules motorisés à proximité immédiate de l'école. Les matins de 8h20 à 8h50, et les mercredis midi de 11h50 à 12h20, la rue devient alors un espace réservé aux piétons, aux cyclistes et aux trottinettes. En limitant ainsi la place de l'automobile, les rues aux écoles proposent aux enfants des espaces sécurisés où une plus grande autonomie est possible, tout en encourageant les mobilités actives (marche, vélo, trottinette...).

Parallèlement, des actions de sensibilisation et des contrôles sont effectués par la police municipale.

Pour rappel, les rues aux écoles ont été déployées devant cinq écoles ou groupes scolaires depuis 2023.

Cette année, deux rues aux écoles, expérimentées l'an dernier, seront pérennisées : à Guillevic (Le Blosne) et Oscar-Leroux (Sud Gare). Et une nouvelle expérimentation débutera à l'école Jean-Moulin (Villejean).



"Rues aux écoles" à l'école Joseph-Lotte avec les barrières définitives

L'apaisement des abords des écoles intègre également des opérations d'adaptation de la voirie, en cohérence avec le plan d'action Sécurité Routière de la Métropole.

C'est ainsi qu'en 2025 des travaux ont été menés dans une demi-douzaine de rues qui jouxtent des établissements scolaires. En 2026, des travaux seront menés rue de Dinan (dans le centre de Rennes, suite à une proposition portée par le Budget participatif #7), rues de Hongrie et de Suisse (à proximité de l'école Henri-Wallon, Le Blosne), avenue du Guyenne (Villejean)...

Le Projet Éducatif Local (PEL) : la feuille de route de la Ville

La Ville a l'ambition d'être une ville éducatrice. Depuis janvier 2023 et son nouveau Projet Éducatif Local (PEL), sa feuille de route est tracée avec un objectif : favoriser, en appui et au-delà du cadre scolaire, l'accès à tous les savoirs et lutter contre les inégalités sociales. Le PEL promeut ainsi un égal accès à la santé, aux loisirs, à l'éducation artistique et culturelle, aux pratiques numérique et sportive.

Le PEL soutient des pédagogies actives et coopératives pour engager l'enfant dans son apprentissage, favoriser son épanouissement et développer ses aptitudes relationnelles et ses compétences psychosociales. Il promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

Quelques illustrations

Une ville à hauteur d'enfant

Une ville "à hauteur d'enfant" est une cité dans laquelle les enfants et les jeunes, de 0 à 17 ans, ont toute leur place, aussi bien en termes de pouvoir d'agir que dans les espaces publics. Le **Budget participatif des enfants** illustre cette ambition.

Après Bréquigny en 2023, Jeanne d'Arc - Longs Champs - Beaulieu, en 2024 et Villejean-Beauregard en 2025, ce sont les enfants des écoles du quartier de La Pommeraie qui auront, en 2026, à proposer des projets pour une enveloppe totale de 50 000 €. Cinq écoles seront concernées : Paul-Langevin, Poterie, Robert-Doisneau, Carle-Bahon et Chateaugiron-Landry.



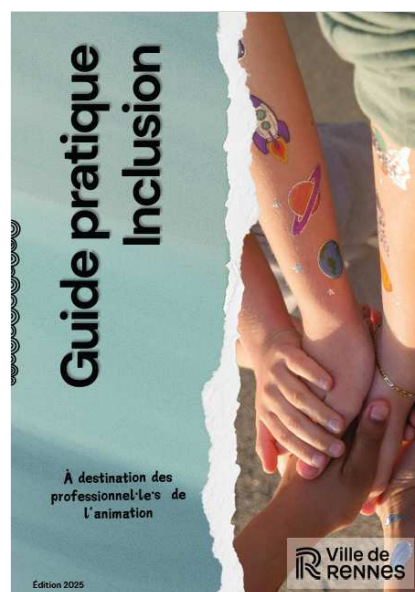
Au cours du budget participatif, les enfants votent pour leurs projets préférés

Agir pour l'égalité et contre la pauvreté

La Ville de Rennes mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en faveur de **l'inclusion des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques à l'école**, en milieu dit "ordinaire".

Elle a ainsi développé un plan inclusion au sein des centres de loisirs pour former, accompagner et mettre à disposition des outils pour les professionnels dans l'accueil des enfants en situation de handicap.

Un guide mis en jour cette année recense les procédures, les informations et des conseils relatifs à l'accueil de ces enfants (la dernière version datait de 2019) : organisation des modalités d'inscription et de suivi des familles, formation des professionnels de l'animation, développement de partenariats avec les établissements médico-sociaux...



Dans le cadre de son Plan Inclusion, la Ville a noué de nombreux partenariats (Immersions Loisirs Pluriels, interventions du Pôle Ressource Handicap 35 sur des situations complexes...) pour mieux accompagner les professionnels de l'animation. Un nouveau partenariat est actuellement en cours de construction avec l'ADAPEI35, associée à ASKORIA, qui vise à consolider les connaissances et les compétences des animateurs et des animatrices.

Le premier objectif de ce partenariat est de mettre en œuvre un plan de formation pour l'ensemble des animateurs. Ses objectifs sont notamment de :

- Reconnaître les différents types de handicap et comprendre leur impact sur la participation des enfants dans les activités ;
- Adapter concrètement les activités pour rendre l'ensemble des jeux et ateliers accessibles à tous et toutes ;
- Mettre en place des espaces adaptés et fonctionnels.

Cette formation a été initiée dès le mois de juin 2025 pour les agents affectés dans les centres de loisirs cet été.

Se mobiliser pour l'écologie

L'urbanisation éloigne du contact avec la nature et la sédentarité et les écrans prennent de plus en plus de place dans les modes de vie des familles. Cette évolution n'est pas sans conséquence pour la santé des enfants. À l'inverse, jouer, se promener ou faire classe à l'extérieur favorise l'épanouissement et les apprentissages. C'est également en comprenant mieux la nature que les jeunes citoyennes et citoyens pourront mieux la protéger.

Les élus municipaux ont approuvé en juin dernier le **Plan Local d'Éducation Nature de la Ville de Rennes (PLEN'R)**. Le PLEN'R s'adresse aux enfants et adolescents de 0 à 18 ans, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative. Il vise à promouvoir les activités en extérieur et l'éducation à la nature, dans la nature, par et pour la nature.

Il fixe quatre objectifs :

1. Être dehors au quotidien : permettre de jouer dehors, multiplier et diversifier les expériences en extérieur et garantir un égal accès à la nature pour tous et toutes.
2. Créer et soutenir des projets et des lieux dédiés à la nature : il s'agit de redonner de la place à la nature dans les espaces où vivent les enfants, en particulier les cours d'école, d'encourager l'écocitoyenneté et développer des lieux et des projets d'expérimentation.
3. Observer la nature et comprendre le vivant : en soutenant des projets d'éducation à la biodiversité, en renforçant, de la petite enfance à la fin de l'adolescence, l'éveil et l'éducation nature.
4. Éduquer ensemble à la nature : la Ville s'engage à animer un réseau de professionnels de l'éducation et de la petite enfance, en impliquant les familles et en développant des outils et des ressources pour faciliter les pratiques d'éducation à la nature.

Dans ce cadre, la Ville et l'Éducation nationale ont signé il y a quelques mois la "charte de l'école dehors" pour accompagner l'essor des initiatives constatées sur le territoire. En avril 2025, 35 groupes scolaires et écoles, pour près de 230 classes, étaient engagées dans cette démarche. La charte fixe le cadre de la mise en œuvre de plusieurs dispositifs, notamment les "classes dehors" dans les parcs et les jardins publics de la Ville.

D'autres dispositifs existent : l'aire terrestre éducative, qui amène les enfants à gérer un espace naturel, les classes de découvertes avec nuitée(s)...

Promouvoir le bien-être physique et mental

Engagée dans le réseau des Villes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Rennes se mobilise pour la santé des jeunes.

La Ville propose aux écoles un dispositif d'apprentissage du vélo : Savoir Rouler à vélo. Organisé avec l'association Roazhon Mobility, il permet tous les ans à une vingtaine de classes de suivre un cycle d'apprentissage de six séances, suivi par une grande sortie au printemps. Ce programme permet aux enfants de 6 à 11 ans, non seulement d'apprendre à se déplacer à vélo en toute sécurité mais aussi de pratiquer une activité physique régulière.

La Ville est également fortement mobilisée en matière d'apprentissage de la natation, à l'occasion de sorties sur le temps scolaire, dans le cadre de l'école municipale de natation et à l'occasion de stages, pendant les vacances scolaires.

Structurer l'offre éducative et de loisirs

De nombreux acteurs contribuent à l'accès aux savoirs des enfants. Aux côtés de l'Éducation nationale, ils contribuent à leur donner accès à un socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La Ville, soutenue par des financements de la Cité éducative, a inauguré en juin 2024 le Sunset 357, un lieu d'accueil pour les 9-15 ans du quartier Gros-Chêne à Maurepas. Animé

par les Cadets de Bretagne, le Sunset 357 accueille les jeunes le mercredi après-midi et en fin de journée, entre 16 et 18 heures, les autres jours (sauf le mardi). C'est un lieu emblématique de la volonté d'ancrer la politique éducative dans les quartiers et de travailler la complémentarité et la continuité des actions éducatives entre partenaires institutionnels et avec le tissu associatif local.

La Ville contribue à cet accueil par la mise à disposition d'un animateur de loisirs qui participe à l'accueil en soirée et pendant les vacances scolaires et qui pilote, suit et évalue le dispositif, en partenariat avec les Cadets.



Le Sunset 357 a été inauguré en juin 2024

Éduquer ensemble

La qualité du dialogue entre les professionnels de l'éducation et les familles est déterminante pour la réussite éducative. À travers son Projet éducatif local, la Ville réaffirme son attachement au principe de coéducation et s'emploie à favoriser l'alliance éducative entre les parents et l'ensemble de la communauté éducative.

La Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale, a lancé une expérimentation dans le quartier de Maurepas pour former l'ensemble des professionnels de la petite enfance. L'objectif est de développer une continuité éducative sur un même territoire. À Maurepas, cette expérimentation implique les écoles Gantelles, Toni-Morrison et Trégain (qui accueillent des enfants de moins de trois ans) et l'ensemble de celles et ceux qui encadrent la petite enfance dans le quartier : enseignants, ASEM, animateurs de loisirs, éducatrices de jeunes enfants, personnel des crèches, du centre social, infirmières scolaires. L'action se déroulera sur deux demi-journées, les 8 octobre et 10 décembre 2025.

Fourniture : cette année encore, une dotation de 40 € par enfant

La Ville finance une dotation d'environ 40 € par enfant pour l'achat de matériel scolaire. Sur cette dotation, 27,50 € sont destinés aux fournitures scolaires individuelles des élèves.

Chaque enseignant peut ainsi composer un kit comprenant le matériel nécessaire aux élèves : cahiers, agenda, trousse complète, ardoise, crayons de couleur, des chemises, etc. (liste disponible). Le reste de la dotation est destinée à diverses commandes et achats complémentaires.

La Ville bénéficiant d'un marché public, les coûts d'achat sont environ 35% inférieurs aux prix en grande surface. Autrement dit, grâce à la dotation, ce sont plus de 40 euros que les parents n'ont pas à dépenser pour la rentrée par enfant.



ANNEXE

Les ajustements de la carte scolaire

Les écoles publiques de Rennes comptaient l'an dernier environ 14 800 élèves, dont 5 900 en maternelle et 8 900 en élémentaire. Contre un peu moins de 14 200 il y a sept ans. Les chiffres de ces cinq dernières années (de la rentrée 2020 à la rentrée 2025) témoignent d'une certaine stabilité. Néanmoins, comme tous les ans, l'évolution des effectifs et des besoins a amené les services de l'Inspection d'Académie, en étroite concertation avec la Ville, à prévoir des ajustements en ouvertures (8 ouvertures prévues) et en fermetures (6 à 8 fermetures prévues) de classes.

Les fermetures définitives :

- Jean-Moulin maternelle
- Jean-Rostand élémentaire
- Elise et Célestin Freinet
- Marcel-Pagnol maternelle
- Marcel-Pagnol élémentaire
- Marie Pape-Carpantier
- Paul-Langevin

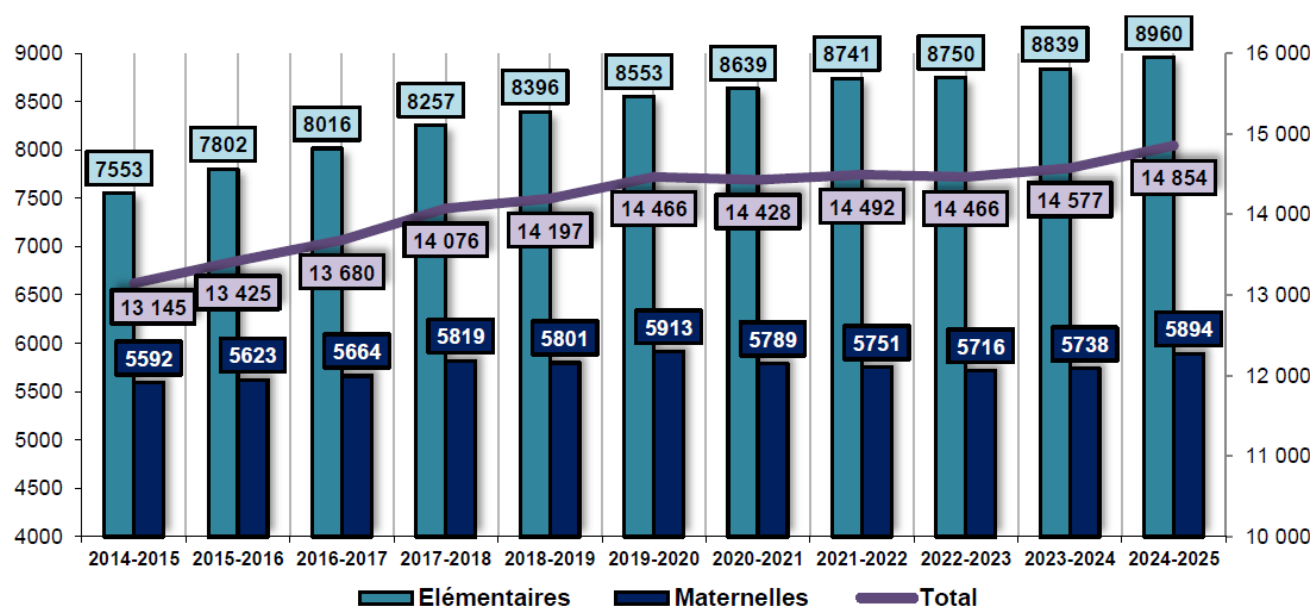
Les fermetures conditionnelles (en fonction de l'effectif constaté à la rentrée) :

- Volga maternelle
- Sonia-Delaunay

Ouvertures définitives

- Albert-de-Mun élémentaire
- Clôteaux élémentaire
- Guyenne maternelle (bilingue breton)
- Jacques-Prévert maternelle
- Joseph-Lotte élémentaire
- Miriam-Makeba (bilingue breton)
- Simone-Veil primaire
- Toni-Morrison primaire

À noter également l'ouverture d'un dispositif UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) au sein de l'école primaire Andrée-Chedid.



Évolution des effectifs dans les écoles publiques rennaises

Les chiffres clefs de l'éducation à Rennes

89 écoles maternelles et élémentaires publiques

Environ 14 800 élèves dans les écoles publiques, dont 40% en maternelle et 60% en élémentaire (les écoles privées rassemblent environ 4 800 enfants).

Plus de 1 500 agents, au service des enfants scolarisés et des équipes pédagogiques

dont :

- o Près de 800 professionnels de l'animation : animateurs, responsables Éducation Loisirs et conseillers d'animation
- o 305 agents d'entretien et de restauration
- o 263 agents spécialisés des écoles maternelles (Asem)
- o 67 correspondants de restauration
- o 50 agents administratifs et techniques (qui gèrent les commandes net dotations financières, les affectations, les remplacements dans les écoles et les centres de loisirs, les ressources humaines, les affaires scolaires, les travaux, le patrimoine, le parc informatique, la coordination, les actions éducatives, l'administration générale, le secrétariat...)
- o 44 concierges
- o 6 agents spécialisés à l'écocentre
- o 4 éducatrices de jeunes enfants, 3 infirmières, des animateurs familles-éducation, des référents de parcours de réussite éducative
- o 3,5 agents de l'edulab

82 millions d'euros d'investissement pour les travaux d'entretien, de rénovation et de construction des bâtiments pour la période 2021-2027

26 centres de loisirs ouverts les mercredis après-midi, 14 pendant les petites vacances scolaires et 8 pendant les grandes vacances

Temps périscolaire :

- Environ 10 500 enfants accueillis à la pause méridienne
- Environ 4 000 enfants accueillis sur les accueils périscolaires du soir
- Environ 1 000 enfants accueillis à chaque période de vacances scolaires

1 cuisine centrale

49 restaurants scolaires pour servir $\frac{3}{4}$ des écoliers qui déjeunent au restaurant scolaire tous les jours